

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2013

---

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE (PROJET DE LOI) - (N° 1005)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL240

présenté par  
M. Urvoas, rapporteur

-----

### AVANT L'ARTICLE PREMIER

Dans l'intitulé du chapitre I<sup>er</sup>, supprimer le mot : « financière ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'intitulé du projet de loi.